

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

MARS-
AVRIL 2015
Numéro 3

LE
NOUVEAU
JOURNAL
DE LA MAIRIE
DU 18^e

N°3

FAIRE GARDER SON ENFANT DANS LE 18^E

Des modes de garde pour tous



AGENDA

Le meilleur du
18^e arrondissement

► P.06



ÉVÉNEMENT

Magic Barbès

► P.07



FOCUS SUR

Les quartiers en
politique de la Ville

► P.16



REGARDS SUR LA VILLE

Gulnar et Michel vous parlent
des conseils de quartier

► P.18



ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e

Remise des diplômes aux étudiants de l'IUT Pajol



Eric LEJOINDRE, Didier GUILLOT, conseiller de Paris, en charge de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche, et Kristine JURSKI, directrice de l'IUT, ont remis le 7 février à la mairie du 18^e les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) « Mesures Physiques » à une soixantaine d'étudiants de la promotion 2012-2014.

Ce nouvel équipement d'enseignement supérieur de formations scientifiques, situé rue du Département, valorise la ZAC PAJOL déjà symbole du renouveau du quartier.

Accueil dans la citoyenneté française



Eric LEJOINDRE et les élus du 18^e ont accueilli les citoyens venant d'acquérir la nationalité française à la mairie du 18^e le mardi 14 mars. Le Maire a rappelé que la nationalité française confère des droits et des devoirs permettant à tous les citoyens de vivre mieux ensemble dans le respect du pacte républicain et ce, conformément à notre Constitution.

Un service d'accueil de jour éducatif



Dominique VERSINI, adjointe à la maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées, Jean-François GUTHMANN, Président de l'OSE, et Violaine TRAJAN adjointe au Maire en charge de la petite enfance ont inauguré le 28 janvier le service d'accueil de jour éducatif qui accueille des enfants de 5 à 11 ans en grande difficulté scolaire.

Journée internationale des droits des Femmes



Le 8 mars est l'occasion de revendiquer l'égalité hommes-femmes et de dresser un bilan sur la situation des femmes dans le monde. De nombreux rendez-vous ont été organisés par les associations du 18^e et coordonnés par Nadine MEZENCE, adjointe au Maire en charge de l'égalité Femme/Homme, des droits de l'Homme et de l'intégration : expositions, théâtre, conférence et salon de thé...



ÉDITO

ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

La participation citoyenne est au cœur de mon projet pour le 18^e comme de celui d'Anne Hidalgo pour Paris.

La campagne de mobilisation des citoyens pour proposer des projets dans le cadre des budgets participatifs s'achève. Dans le 18^e, toute mon équipe s'est mobilisée pour faire partager par les habitants de nos quartiers les enjeux de cette politique et l'intérêt de déposer des projets dans ce cadre, des projets qui - pour ceux qui seront choisis par les habitants du 18^e au travers de leur vote - seront réalisés en 2016.

Cette mobilisation a été utile, puisque ce sont 285 projets participatifs qui ont été déposés, classant le 18^e à la 3^e position des arrondissements ayant déposé le plus de projet. C'est le signe de la mobilisation dans nos quartiers.

Je souhaite donc saluer chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour porter des projets. Ils vont désormais faire l'objet d'une étude technique de faisabilité par les services de la ville, avant d'être soumis au vote des Parisiens en septembre prochain. Les projets retenus seront alors mis en œuvre.

Une deuxième phase s'engage donc pour les budgets participatifs. Sans attendre, nous nous mobilisons de nouveau pour une autre instance essentielle pour la démocratie locale: les conseils de quartier.

LA PARTICIPATION CITOYENNE, AU CŒUR DE MON PROJET POUR LE 18^e

Si les réunions de ces conseils sont bien entendu ouvertes à tous, c'est une équipe d'habitants qui les anime et donc les font vivre. Ces équipes d'animation doivent être renouvelées, je tiens à remercier tous les habitants qui se sont investis en leur sein et j'invite toutes les personnes intéressées à faire acte de candidature d'ici le 13 avril, date à laquelle les membres des équipes d'animation seront tirés au sort.

C'est ensemble que nous construirons le 18^e de demain.



SOMMAIRE



- 06** / ● **Agenda**
Les dates à ne pas manquer dans le 18^e



- 07** / ● **Événement culturel dans le 18^e**
Magic Barbès



- 08** / ● **Au fil du 18^e**
Ce qui se passera dans le 18^e



- 10** / ● **Dossier**
Les différents modes de garde



- 15** / ● **Vos élus à vos cotés**



- 16** / ● **Focus sur**
Politique de la Ville



- 18** / ● **Regards sur la ville**
Interview des conseillers de quartier



- 20** / ● **Tribune des groupes politiques**



- 22** / ● **Questions d'habitants**
Les réponses des élus



- 23** / ● **Mairie Pratique**
Infos, adresses, numéros utiles.



- 24** / ● **Portrait**
Pap NDIAYE



LE BILLET DE — CARINE ROLLAND 1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE DU 18^e



Vous entendez souvent évoquer la Politique de la Ville, sans toujours bien savoir ce que le terme recouvre ? Ce numéro de votre magazine municipal est l'occasion d'expliquer ce qu'il en est (pages 16 et 17). Le 16 mars, a été adopté le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020. Il a pour mission d'arriver à des mesures destinées à améliorer la situation de quartiers considérés comme prioritaires. Si la Politique de la Ville existe depuis de nombreuses années, ce nouveau Contrat de Ville parisien se caractérise

par l'implication renforcée des acteurs les plus proches du terrain – à commencer par les mairies d'arrondissement et les associations. A ce titre, l'élaboration des « projets de territoire » se déploie jusqu'en juin 2015. Les acteurs associatifs et les habitants y sont conviés.

En fin de numéro, vous lirez aussi le portrait de Pap N'Diaye, fin observateur des quartiers où se déploie la Politique de la Ville justement, de leur évolution et de leur possible avenir. Un regard lucide et apaisé, loin des caricatures. Bonne lecture !



LE COUP DE CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ

De passage à Paris à l'occasion du 30^e Festival des Arts Martiaux, une délégation de moines du célèbre Temple de Shaolin a fait étape à la Mairie du 18^e pour une représentation exceptionnelle sous la direction artistique de Maître Dominique Saatenang, riverain de notre arrondissement et ambassadeur du Temple à travers le monde.



18^e
MAIRIE

1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric Lejoindre, Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :
Vincent Baldo, service communication
de la Mairie 18^e

Conception graphique & réalisation :
StreetPress & Agence Klar et M18
service communication

Photographies: Erwan Floc'h, Trey
Ratcliff et J.E.M Photographe

Impression : PGE - Saint-Mandé

ISSN : En cours

Dépôt légal : octobre 2008

Tirage : 110 000 exemplaires



AGENDA

#DÉMOCRATIE LOCALE

► RÉUNION PUBLIQUE :
EVOLUTION DE LA PHYSIONOMIE URBAINE À
LA GOUTTE D'OR
En présence d'Éric LEJOINDRE, Maire du 18^e
et Michel NEYRENEUF Adjoint au Maire en
charge de l'urbanisme.
Mercredi 1^{er} avril à 19h
> Marie du 18^e - salle des fêtes

► CONSEIL DE QUARTIER PUBLIC MOSKOVA
PTE MONTMARTRE PTE DE CLIGNANCOURT
Venez échanger autour du thème:
l'aménagement urbain du quartier.
Jeudi 26 mars à 19h
> Mairie du 18^e - salle des mariages

► CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Le conseil d'arrondissement sera diffusé en
direct sur : www.conseil18.fr
Lundi 30 mars à 18h30
Lundi 11 mai à 18h30
> Mairie du 18^e - salle des mariages

► CÉRÉMONIE REMISE DES CARTES
AUX NOUVEAUX ÉLECTEURS
Mardi 07 avril à 18h30
> Mairie du 18^e - salle des fêtes

#MÉMOIRE

► COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA
DÉPORTATION
Dimanche 26 avril à 10h
> Marie du 18^e - hall d'accueil

► COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Vendredi 8 mai à 10h
> Marie du 18^e - hall d'accueil

#EXPOSITIONS

► CHERCHEZ L'ERREUR
La superbe exposition photo se poursuit
jusqu'au 26 avril 2015
> Institut des Cultures d'Islam - 56 Rue Stephenson

► EXPOSITION PHOTOS INSTANTS MAGIQUES
Organisée par la Maison des Associations du 18^e
> 15 passage Ramey

► EXPO PHOTO : « A DÉCOUVERT »
DE JEAN-ROBERT DANTOU
Exposition d'un large panorama de dessins.
Jusqu'au 23 avril 2015
> Centre Barbara - 1 rue Fleury

► EXPO PHOTOS COLLECTIVE : ORIGINE(S)
« Origine » comme autant de regards
photographiques qui dévoilent la construction
d'identités, la constitution et la restitution de
fragments de mémoire.
Jusqu'au 18 avril 2015
> Galerie Artyfact - 9 rue Foures

#FAMILLE

► FORUM PETITE ENFANCE
Mercredi 08 avril à 17h (inauguration du RIF à 18h)
> Marie du 18^e - salle des mariages



► AUTOUR DE LA NAISSANCE
Réunion d'information pour les parents et les
futurs parents.
Vendredi 10 avril de 14h30 à 16h30
> Marie du 18^e - salle Poulbot

#CONCERTS

► CONCERTS CHŒUR AMÉRICAIN
Mercredi 01^{er} avril de 20h à 21h30
> Marie du 18^e - salle des fêtes

► CONCERT
Organisé par le conservatoire du 18^e avec le
collège Marie Curie
Jeudi 02 avril de 13h à 22h
> Marie du 18^e - salle des fêtes

#THÉÂTRE

► PRIMO AMORE
Jusqu'au 11 avril 2015
> Théâtre ouvert - 4 bis, cité Véron

#VISITES

► VISITE DU JARDIN SAUVAGE SAINT-VINCENT
Dimanche 5 avril et 3 mai à 10h30
Mercredi 15 avril et 20 mai à 14h30
> Rendez-vous rue Saint-Vincent, face au n°14

#PROPRETÉ

► CLEAN'UP DAY
Nettoyez votre quartier !
Les élus, les services et les habitants retroussent
leurs manches et prennent les balais pour le
nettoyage de printemps.

Samedi 11 avril à 9h30
> Place Jules Joffrin



ÉVÉNEMENTS

MAGIC BARBÈS
DU 7 AU 12 AVRIL 2015

> **Mardi 07** – 19h / Soirée d'ouverture,
> **Mercredi 08**
- 15h / atelier « breuvage magique »
- 18h30 / conférence « Paris ou la magie de
l'étrange »
- 20h45 / Projection « A spell to ward off the
darkness »
> **Jeudi 09**
- 15h / Thé dansant
- 16h30 / Création - performance
- 19h / Projection « La nuit de la possession »
- 19h30 / Troc
- 20h30 / Conert « KRX Visual Drums + Melt your-
self down »
> **Vendredi 10**
- 17h / Atelier « Le bogolan raconte »
- 19h / Projection « Number one »
- 20h30 / Concert « Thomas de Pourquery - super-
sonic + le bal des faux frères »
> **Samedi 11**
- 10h30 / Visite gustative
- 10h30 / Table ronde « D'où ça sort »
- 15h / Visite guidée « ciné-goûter »
- 16h / Spectacle « Media medium »
- 16h30 / Conférence « Paris ou la magie de
l'étrange »
- 16h30 / Atelier « Dessin magique et cartes à
gratter »
- 17h / Divination « Lecture de tarot »
- 18h / Table ronde
- 19h / Conférence « La maison de Schéhérazade »
- 20h30 / Concert « Colleen + Yom & Wang Li »
> **Dimanche 12**
- 12h30 / Repas de quartier
- 17h / Bal de clôture

Retrouvez le programme détaillé sur :
www.recnontres-gouttedor.org





AU FIL DU 18^e

LE 18^e SE MOBILISE POUR L'EMPLOI

MAIRIE DE PARIS

18^e
MAIRIE

LE 18^e SE MOBILISE
POUR L'EMPLOI
JEUDI 16 AVRIL 2015

PRÉPAREZ
VOTRE
CV

Je suis à la
recherche
d'un emploi.

De 9h à 13h à la mairie du 18^e
12^e Forum pour l'emploi

La 12^e édition du forum de l'emploi se tiendra le 16 avril prochain en mairie. Elle mobilisera l'ensemble des acteurs de l'emploi de notre arrondissement (Maison des Entreprises et de l'Emploi, le Pôle emploi, le PLIE de Paris Nord-Est, la Mission Locale de Paris et l'Espace Parisien pour l'Insertion).

Cette manifestation est proposée par Claudine BOUYGUES, conseillère de Paris chargée de l'emploi et des personnes âgées et ses partenaires pour permettre de rapprocher l'offre et la demande d'emploi par une mise en relation directe des entreprises et les personnes en recherche d'emploi et apporter à ces dernières des informations et des conseils sur les formations existantes, notamment en alternance.

Cette année, nous avons souhaité privilégier plus particulièrement les secteurs d'activités du bâtiment, de la sécurité, de la vente, des services à la personne et à l'entreprise, de l'hôtellerie-restauration et du service public.

L'édition précédente a accueilli une cinquantaine d'exposants, plus de 1300 visiteurs en recherche d'emploi et a permis plus de 60 recrutements.

Alors, soyez nombreux à profiter de cette opportunité !

DES SPECTACLES À L'AUBERGE DE JEUNESSE

Toujours une programmation électrique et qui devrait attirer beaucoup d'habitants du 18^e à la salle assemblée spectacle :

> 27 mars de 20h30 à 23h30

La Caseta del Duende (flamenco) – Via Flamenca
- Zone accueil // Entrée libre

> 28 mars de 19h30 à minuit

Earth Hour
- Zone accueil // Entrée libre

> 03 avril à 20h30

Concerts « Scènes solidaires » - Culture & Hôpital
- Auberge de jeunesse // Entrée libre

> 1^{er} mai à 10h30

Raag Utsav, la célébration des Ragas
Informations et réservations : ptshivkumar@gmail.com

> 2 mai à 10h30

Ligue des Droits de l'Homme - Concert, théâtre, tables, rondes
Salle de spectacle

> 2 mai de 16h à 19h

PUNCH'ART, l'expo – Paltan Family
Pot de vernissage & Concert

Pour toutes informations, contactez l'auberge de jeunesse au : 01 40 38 87 90 / programmation.pajol@hifrance.org / 20 rue Pajol



MULTILOC



Pour le logement des classes moyennes, la Ville de Paris lance Multiloc

Anne HIDALGO et Ian BROSSAT, son adjoint en charge du logement et élu du 18^e ont lancé lors du Conseil de Paris de mars 2015, un dispositif inédit : « Multiloc » pour le logement des classes moyennes en remettant sur le marché des milliers de logements privés vacants.

140 000 logements parisiens sont considérés comme vacants car inoccupés depuis plus de six mois. L'objectif de Multiloc est de remettre ces logements sur le marché de la location.

Il offrira de garanties aux propriétaires (prise en charge du financement de la garantie contre les risques locatifs, remboursement partiel des diagnostics techniques obligatoires dans le cadre d'une mise en location, soutien financier dans la réalisation de travaux de remise en état ou d'embellissement du logement...) et incitera sous forme de primes les agences immobilières qui remettront des logements vacants dans le circuit locatif.

L'ensemble de ces garanties permettra donc à ces classes moyennes de payer des loyers à un prix inférieur de 20% par rapport au niveau médian dans le quartier.

Afin qu'un opérateur parisien puisse piloter le dispositif, un marché sera lancé au mois de mai et dès cet été, les premières conventions seront passées entre la Ville et les professionnels de l'immobilier concernés. Un numéro de téléphone unique sera également mis en place.

Paris veut ainsi permettre à tous ceux qui font vivre la Ville, d'y habiter et d'y construire leur vie s'ils le souhaitent.

CONSEILS DE QUARTIER : J'AGIS, JE CONSTRUIS, JE M'INSCRIS !

Vous avez des idées pour votre quartier ?

L'équipe d'animation des Conseils de quartier se renouvelle cette année lors d'une soirée de tirage au sort qui aura lieu le **lundi 13 avril 2015, à partir de 19h, en Mairie du 18^e**.

Cette équipe est composée de 4 hommes, 4 femmes et 5 représentants d'association par quartier et tirée au sort pour une période de 2 ans.

Qu'est ce qu'un conseil de quartier ?

L'équipe d'animation débat sur le quartier, propose des projets, discute avec les élus du 18^e des problématiques du quartier et travaille en partenariat avec les différents acteurs du quartier.

Un budget et une aide logistique sont à disposition de chaque équipe d'animation pour mener à bien ses projets.

Consultez le site internet pour trouver les lieux de vote dans tous les quartiers (centres sociaux, EDL, centres d'animation, mairie, Maison des associations).

> En savoir plus pages 18-19



DOSSIER
—
DIFFÉRENTS MODE DE GARDE

L'ENJEU : UN MODE DE GARDE ADAPTÉ À CHACUN

Le 18^e arrondissement est riche d'une population nombreuse, active, jeune et familiale. Toutes ces richesses sont également des défis que doit sans cesse relever la municipalité à l'écoute de ses citoyens. L'enjeu de ce dossier est de faire connaître aux jeunes ou futurs parents l'intégralité des modes de garde qui sont ou qui seront mis en place pour les jeunes parents du 18^e.

L'offre d'accueil du petite-enfant est multiple, comme le sont les situations des familles.

Les modes de garde existant doivent proposer une solution aux parents, selon leurs besoins et leurs attentes. C'est pour cela que nous nous efforçons de les développer et d'en assurer la qualité de fonctionnement au quotidien.

Tous ne relèvent pas de la Mairie : un contrat privé doit par exemple être passé avec la nounou ou l'assistante maternelle. Mais il est nécessaire de présenter l'ensemble de l'offre du 18^e, afin que le choix du mode de garde se fasse en toute connaissance de cause.

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil collectif est une opportunité pour les enfants de moins de 3 ans de bénéficier de cadres adaptés pour rencontrer, expérimenter, vivre entourés de condition de protection et d'éveil pensées pour eux. Bien entendu cette expérience individuelle se vit en groupe ce qui, à l'image de notre société, nécessite des ajustements quotidiens : horaires de fermeture et d'ouverture ou plus généralement règles de vivre ensemble. Le 18^e arrondissement compte actuellement 3000 places d'accueil collectif. Ces places se répartissent entre crèches collectives, familiales, parentales ou halte-garderie. L'équipe municipale est pleinement engagée pour créer 800 nouvelles places d'ici 2020 ou de projets innovants comme « A petit pas » (impasse du Curé) qui proposera la moitié de ses places à des parents en parcours d'insertion.

LA CRÈCHE COLLECTIVE :

Ce lieu permet à des enfants de 3 mois à 3 ans d'être accueillis à temps plein par

des professionnel(les) dans des locaux particulièrement adaptés à leurs besoins et à leur quotidien : salles de sommeil, salle de motricité, espaces extérieurs... contribuent à leur développement dans la sérénité au sein de groupes d'âge.

Caroline, mère du 18^e

« J'Y AI TROUVÉ UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC DES PROFESSIONNELLES IMPLIQUÉES DANS UN CADRE RASSURANT ET BIEN ÉQUIPÉ. »

L'entrée en crèche des enfants se fait tout au long de l'année et surtout à la rentrée. Le 18^e arrondissement a été à la demande de la municipalité l'un des premiers arrondissements à mettre en place le système de la cotation pour l'attribution des places en crèche (voir page 12). La demande d'une place est à renouveler tous les 6 mois, car elle dure en tout et pour tout 3 ans.

Ne pas avoir une place à la première commission crèche, ne signifie aucunement que l'on n'en aura jamais. Des places se libèrent en effet parfois en corus d'année.

N.B : les crèches collectives peuvent être municipales ou associatives. Dans ce dernier cas, les parents doivent contacter directement la crèche et l'attribution ne passe pas par la commission de la Mairie du 18^e.

9 500

NOMBRE D'ENFANTS
DE MOINS DE 3 ANS
DANS LE 18^E

3000

PLACES EN
CRÈCHES

1113

NOUVELLES
ENTRÉES
EN CRÈCHE
EN SEPTEMBRE



LA CRÈCHE FAMILIALE

Structure d'accueil semi-collective, la crèche familiale est un bon compromis entre les avantages d'un accueil collectif (socialisation, espace de jeux communs, supervision par des professionnels) et d'une garde individuelle. Les enfants sont en effet accueillis chez une assistante maternelle, employée par la crèche, qui amène régulièrement les enfants dans les locaux de la crèche.

L'attribution des places se fait également via la commission crèche de la Mairie d'arrondissement.

Cette structure est peut être le bon compromis entre les différents modes de garde.

Mme Valade, directrice nous explique :

« A la crèche familiale municipale, les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées Protection Maternelle Infantile. Elles sont recrutées par la Ville de Paris suite à des entretiens et visites à domicile de la Directrice de la crèche.

A domicile, les assistantes maternelles accueillent de 2 à 3 enfants, c'est donc bien un accueil « familial » qui permet aux enfants d'être pris en considération dans leur individualité. Les assistantes maternelles organisent leur journée en respectant le rythme de chacun des enfants et en favorisant leur épanouissement.

A la crèche, les assistantes maternelles font partie d'une équipe pluridisciplinaire. Avec l'éducatrice de jeunes enfants, elles animent les activités d'éveil qui permettent aux enfants de jouer en groupe.

La crèche familiale permet donc aux enfants de bénéficier d'un accueil à la fois « familial » et « collectif ».

Malheureusement, ce mode d'accueil n'est que peu retenu par les parents lors d'une première inscription, par méconnaissance de la structure mais redemandé pour le 2^e enfant. Lorsque les parents connaissent ce mode d'accueil, il devient leur préférence.

A noter, que l'enfant handicapé a également toute sa place à la crèche familiale. »

LA CRÈCHE PARENTALE

Une crèche parentale est une structure d'accueil de la petite enfance gérée par les parents assurant ainsi la responsabilité morale et administrative. La responsabilité pédagogique est confiée à des professionnels diplômés de la petite enfance. Ce sont des petites structures avec moins de 25 places dans lesquelles les familles participent à la vie collective par demi-journée chaque semaine permettant de voir évoluer leurs enfants et de bénéficier d'un accompagnement à la parentalité.

Gary Manchon, président d'une crèche parentale, nous livre son regard sur cette structure :

« Cela demande un investissement personnel et donc du temps. Les avantages sont aussi les inconvénients. Les parents ont le pouvoir de construire la crèche de leur rêve mais la faire vivre au quotidien demande du temps. En général, l'alimentation y est bio et cuisinée sur place avec le menu fait par les parents. Des projets pédagogiques spécifiques sont souvent mis en

place : musique, spectacles. L'esprit devient vite convivial presque comme une grande famille avec de grandes soirées tous les mois lors des Conseils d'Administration. »

LA HALTE-GARDERIE

C'est une crèche à temps partiel, accueillant des enfants par demi-journée. Elle permet aux parents de compléter un mode de garde déjà existant, tout en proposant de la collectivité à leur enfant.

Elle offre aux parents gardant leur enfant à domicile de trouver des espaces de respiration, afin d'effectuer leurs démarches administratives, leurs recherches d'emploi ou tout simplement d'avoir un temps pour soi...

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Il prend en compte le caractère unique de l'enfant. L'attention qui lui est portée peut être beaucoup plus contenante, et donc rassurante, pour l'enfant comme pour les parents.

Bien entendu, la Mairie n'influe pas sur l'existence de ces modes de garde, mais ils complètent très bien l'offre collective pour s'adapter aux besoins de tous.

Laure, mère d'un enfant gardé par une assistante maternelle

« UNE ASSISTANTE MATERNELLE, C'EST L'ASSURANCE QUE L'ENFANT EST ÉLEVÉ DANS UN COCON FAMILIAL, AVEC EN GÉNÉRAL 1 OU 2 AUTRES ENFANTS. C'EST RASSURANT. »

L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Homme ou femme ayant suivi une formation petite-enfance, il/elle accueille d-es enfants à son domicile après avoir reçu un agrément de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Même si le département contrôle régulièrement ses assistantes maternelles, la relation entre les parents et elle est une relation entre individus : contrat, dialogue, négociations.



COTATION CRÈCHES : COMMENT ÇA « MARCHE » ?

Depuis début 2014, la Mairie du 18^e expérimente le système de cotation pour l'attribution des places en crèches municipales.

Ce système attribue des points à chaque demande de places en crèche selon la situation de la famille et de l'enfant.

Sont pris en compte :

- l'activité des parents,
- la situation familiale,
- les revenus de la famille,
- les problèmes médicaux des parents ou de l'enfant,
- les fratries,
- les naissances multiples,
- l'adoption

La commission statue en toute objectivité et transparence : seul le score obtenu au moment de l'inscription est connu. Son but est de pouvoir proposer une place en crèche aux familles dont le besoin de garde est important tout en conservant un équilibre social dans les établissements.

Aussi, un juste équilibrage des critères utilisés a été réalisé afin que toutes les catégories sociales des habitants du 18^e arrondissement puissent se retrouver à la crèche.

Une réunion sera organisée afin de faire le bilan de cette méthode. Si les différents protagonistes de la petite-enfance la jugent satisfaisante, elle sera officialisée et mise en place pour l'ensemble des commissions crèche à venir.

LA GARDE PARTAGÉE

La garde-partagée est la mise en commun d'une « auxiliaire parentale », appelée également nounou, entre deux familles pour la garde de leurs enfants de moins de 3 ans. Cette garde peut se réaliser dans l'un dans l'autre domicile des familles qui emploient la nounou.

Bien entendu, ce mode de garde n'est pas supervisé ni recommandé par la Mairie ni la PMI : il implique un recrutement et une confiance de la part des parents.

Mais il permet également une souplesse de fonctionnement souvent adaptée aux horaires décalés voire élargis.

D'AUTRES MODES DE GARDE

A partir de 2 ans et demi, le Jardin d'enfants : pas encore l'école mais plus vraiment la crèche, les jardins d'enfants proposent un accueil renforcé (encadrés d'éducateurs de jeunes enfants) pour les enfants jusqu'à leur entrée au CP. Ils sont une transition entre la petite-enfance et le monde de l'école à partir de 2 ans et demi, lorsque le besoin de collectivité et d'espace se fait ressentir.

Une autre opportunité est possible pour les enfants entre 2 et 3 ans: les toutes petites sections dans 4 écoles du 18^e. Organisées et gérées par les directeurs d'établissement, elles sont un premier pas vers l'école.

Ces classes ont un effectif de 19 enfants.

Il est aujourd'hui essentiel pour la municipalité du 18^e en plus d'augmenter le nombre de places, de poursuivre les réformes de qualité de service aidant les parents à bien vivre les premières années de leurs enfants.

> Réunion d'information sur les modes de garde le mardi 26 mai à 17h à la mairie du 18^e (salle des Fêtes)

> Service enfance : 01 53 41 18 18



Violaine TRAJAN

Adjointe au maire, chargée de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la famille et du quartier
Grandes Carrières Clichy

INTERVIEW

COMMENT CRÉER DE NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE DANS UNE VILLE OU LE FONCIER EST RARE ?

La municipalité projette de créer 800 places d'accueil d'ici 2020 pour améliorer le ratio de satisfaction. Plusieurs adresses et terrains sont d'ores et déjà identifiés dans tous les quartiers pour des structures de 40 à 70 places. Mais pour atteindre cet objectif, il faudra en plus développer des structures d'accompagnement plus petites comme les crèches familiales, les maisons d'assistantes Maternelles. Nous souhaitons créer une crèche pilote ouverte 24/24 pour répondre au besoin de garde de nuit des parents travaillant en horaires décalés. A terme les différents modes de gardes pourront se compléter pour former un parcours d'accueil du jeune enfant, souple évolutif en fonction de son âge et des modes de vie des familles.

COMMENT RENDRE L'INFORMATION ACCESSIBLE AUX FAMILLES ?

Nous avons ouvert le RIF, en mairie. C'est un lieu ressources pour les familles : il accueille, informe et oriente les familles sur toute les questions relatives à la famille et à la parentalité (petite enfance, loisirs, scolarité, santé...). Le service accueille également des permanences individuelles et organise à la mairie des réunions d'information bimensuelles sur les modes de garde dans l'arrondissement.

COMMENT SONT ATTRIBUÉES LES PLACES EN CRÈCHES ?

En 2014, pour la première fois dans le 18^e le système de la cotation (scoring) a été utilisé : une attribution de points tenant compte de critères : activité des parents, situation familiale, revenus, problèmes médicaux des parents ou de l'enfant, fratries, naissances multiples, adoption, etc.

Objective et transparente, cette cotation permet un équilibre social dans les crèches, reflet de notre arrondissement : les résultats des commissions seront affichés – de manière anonyme via les numéros d'inscription – après chaque commission.



VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS



FAISONS LE PARI DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

A Paris, 80% des déchets sont incinérés or le paradoxe plus de la moitié sont recyclable.

Il faut sortir de l'économie du « tout jetable » pour aller vers une économie plus vertueuse, solidaire et respectueuse de l'environnement.

Limiter nos déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser les circuits courts, le réemploi et le recyclage des produits, autant de défis qui s'ouvrent à nous et dans lesquels de nombreux entrepreneurs se sont lancés dans le 18^e comme Carton Plein ou l'Interloque.

L'Economie Circulaire est l'une des clés du développement économique de notre ville.

Le 11 mars dernier, Paris a lancé ses Etats Généraux qui réuniront pendant plusieurs mois le monde associatif, économique et citoyen pour co-construire les outils qui permettront de rendre Paris exemplaire en matière d'Economie Circulaire. Le 18^e y prendra toute sa part par l'intermédiaire de Frédéric BADINA, adjoint chargé de l'Economie sociale et solidaire et de l'Economie circulaire.



SILENCE ON FÊTE

« Ni le bruit, ni l'emprise de l'espace public ni les incivilités qui accompagnent trop souvent la vie nocturne ne sont une fatalité. »

C'est dans cet état d'esprit que Mario GONZALEZ, adjoint chargé des relations entre les locataires et leur bailleur, et de la médiation, a mis en place une concertation entre riverains, associations de quartier et exploitants du carrefour des rues Ramey, Clignancourt et Muller qui a abouti à la signature d'une Charte, la première du genre dans l'arrondissement.

Celle-ci rappelle les obligations légales et réglementaires des exploitants et définit les conditions d'une cohabitation respectueuse de tous : convivialité et fête pour les noctambules, respect de la tranquillité et des espaces publics pour les riverains.

La Charte constitue une commission de concertation pour poursuivre le dialogue entre exploitants et riverains et préserver une vie nocturne durable et vertueuse dans le quartier.

Le label « Silence on fête » sera dès le 25 mars sur les vitrines des exploitants signataires.



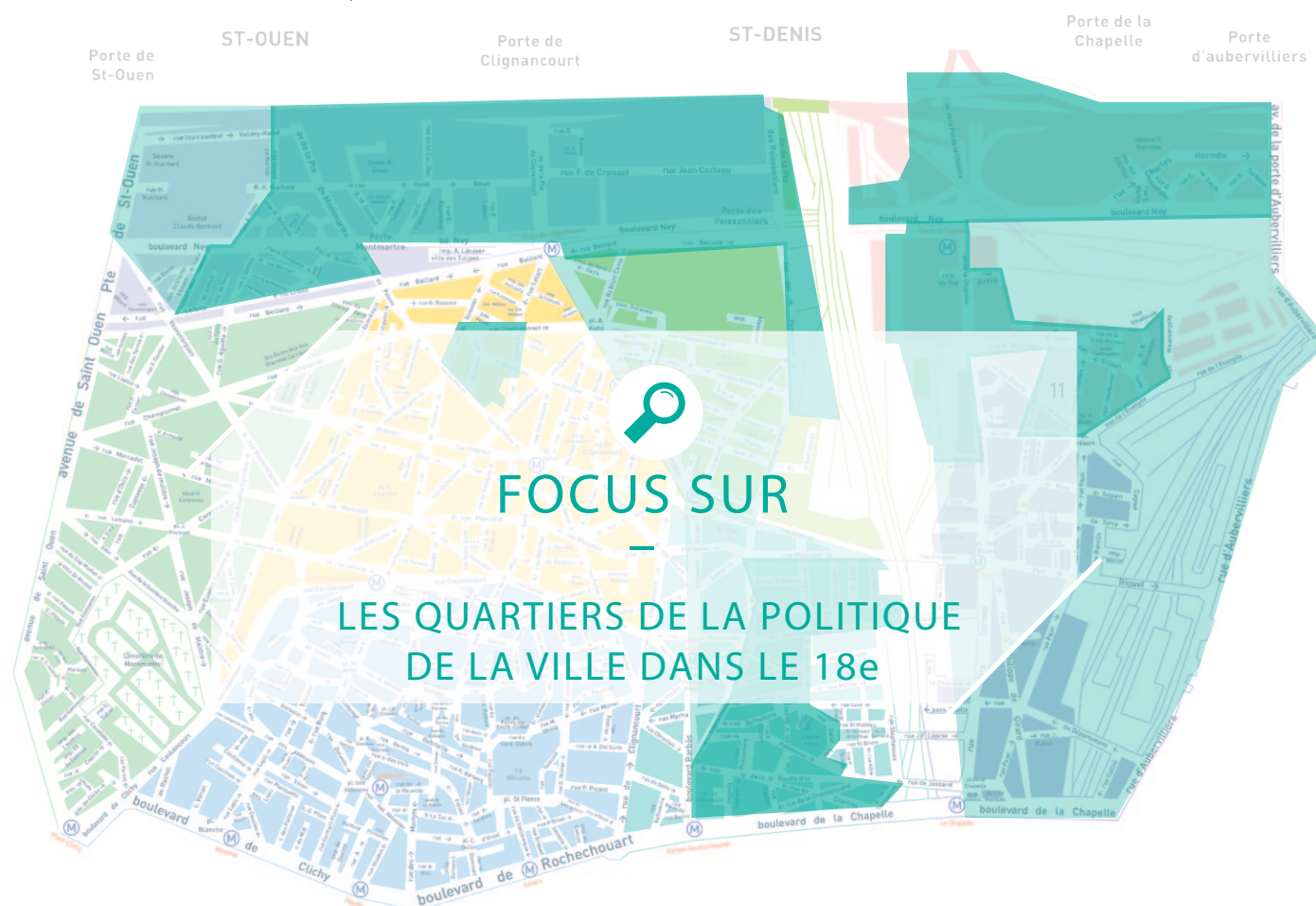
RUE JEAN COTTIN : LA VÉGÉTALISATION DU 18^E EN MARCHÉ

Rue Jean Cottin, les habitants ont pris le pari de transformer ce lieu de décharge régulière en lieu de jardinage, convivial. Le collectif s'est constitué grâce à la motivation des riverains du 14-16, rue Jean Cottin, de la résidence étudiante à proximité, de résidents du bailleur social et des rues alentours.

Le collectif a été accompagné par l'équipe de développement local et l'association Vergers Urbains, pour l'expertise et la conception des jardinières. Pour construire les jardinières, le collectif a fait appel aux jeunes du Centre d'Etudes, de Formation et d'insertion par la langue.

Ce travail collectif et solidaire s'inscrit dans la dynamique de transformation de l'espace public souhaitée par la municipalité.

Philippe DURAND adjoint en charge de la nature en ville, accompagne les habitants qui répondent à l'appel à projet « Végétons le 18^e », de la conception à la réalisation.



Suite au vote en mars lors du Conseil de Paris du nouveau Contrat de Ville, vous êtes nombreux à ne pas toujours savoir ce que recouvre la «Politique de la Ville». M18 a décidé de faire un focus, concret sur cette question.

QU'EST CE QUE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

C'est la volonté d'agir pour l'amélioration des conditions de vie des habitants:

- des moyens renforcés,
- une attention accrue au service des habitants avec leur participation autant qu'il se peut,
- une action concertée et forte impliquant tous les partenaires : Mairie d'arrondissement, Mairie de Paris, Région, Etat (Préfecture, Pôle emploi, Education nationale, Agence Régionale de Santé, Agence Nationale de Renovation Urbaine etc.)

Dans le 18^e, il y a 5 quartiers prioritaires:

- > Blémont
 - > Porte Montmartre - Moskova - Porte des Poissonniers,
 - > Porte de la Chapelle - Charles Hermite
 - > La Chapelle
 - > La Goutte d'Or
- (voir la carte)

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA «MARCHE» ?

Les quartiers prioritaires sont identifiés sur la base des revenus moyens des habitants. L'Etat a récemment revu la géographie de ces quartiers prioritaires. Grâce au dialogue avec Myriam EL KHOMRI, Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville et élue du 18^e, Eric LEJOINDRE et Maya AKKARI, adjointe en charge de la politique de la Ville, ont pu maintenir une attention pleine et entière sur les quartiers, comme Amiraux-Simplon par exemple, qui ont connu des améliorations mais dont la situation reste fragile.

La Politique de la Ville a trois principales missions:

- accompagner les parcours et prévenir les ruptures
- vivre sa ville et son quartier
- dynamiser les quartiers de la ville.

Pour cela, des équipes de développement local sont présentes dans chacun des quartiers concernés. Au quotidien, elles accompagnent les acteurs du quartier (habitants, associations...) dans leurs projets citoyens.

Des mesures sont prises pour dynamiser les territoires et permettre l'installation d'entreprises et de projets innovants.



Myriam EL KHOMRI, Eric LEJOINDRE, Maya AKKARI et Colombe BROSEL, adjointe à la Maire de Paris en charge de la politique de la ville, de la sécurité, de la prévention et de l'intégration, lors de l'inauguration de la Maison Bleue, le centre social qui a ouvert ses portes en novembre dernier avenue de la Porte Montmartre.

Voilà quelques exemples de réalisations :

Porte Montmartre – Moskova – Porte des Poissonniers

- Equipements de l'avenue de la Porte Montmartre : centre d'animation, centre social, bibliothèque et structure multi accueil.
- Salon du livre jeunesse solidaire
- Rénovation de 36 devantures commerciales avenue de la Porte Montmartre
- Création d'une dizaine de locaux associatifs.

Contact EDL:

1, rue Fernand Labori - 01 53 26 69 35

Goutte d'Or

- 51 parcours d'enfants et 9 projets collectifs financé par la réussite Educative, ateliers de français à destination des parents d'élèves de 3 écoles.
- Action d'insertion professionnelle dans le secteur de la Grande Distribution
- Accompagnement de jeunes souhaitant développer une activité économique
- Développement d'une filière mode/couture/textile avec la volonté de valoriser la filière *Made in Goutte d'Or*.

Contact EDL:

60-62 rue Myrha - 01 53 09 99 55

Porte de la Chapelle - Charles Hermite

Désenclavement du quartier à poursuivre par l'extension de la ligne de tramway T3b par la création de 4 stations de tramway. Amélioration du cadre de vie et embellissement du quartier avec réalisations de végétalisation et réaménagement des places.

Contact EDL:

24-26, rue Raymond Queneau - 01 53 26 69 37

Chapelle - Evangile

- Financement dans les écoles d'ateliers sportifs et culturels pour les maternelles et les élémentaires menés par l'association Culture 2+
- Financement d'un projet intitulé KAPS colocations à projets solidaires. (Il s'agit d'étudiants qui s'engage dans une colocation et qui donnent de leurs temps pour des projets d'utilité sociale et pour du soutien scolaire. Cela a permis de réaliser des travaux dans des logements de personnes isolées.)
- Financement de l'association Capoeira Viola pour mener des ateliers chorégraphique, le festival « Emergence Capoeira ».

Contact EDL:

24-26, rue Raymond Queneau - 01 53 26 69 37

Après la co-construction du contrat de ville, les projets de territoire seront élaborés, en concertation avec les habitants.

Tenez-vous informer et participez aux réunions de la concertation.

C'est ensemble que nous réussirons à améliorer la qualité de la vie dans ces quartiers.

Les efforts soutenus et coordonnés de tous les acteurs (l'Etat notamment avec Myriam EL KHOMRI, les élus, les services, les habitants et les associations de l'arrondissement) conduiront au succès de cette ambitieuse politique de la ville et qu'à long terme, il n'y ait plus de quartiers dits prioritaires.



REGARDS SUR LA VILLE

« Interview de conseillers de quartier »

Votre conseil de quartier, c'est eux, c'est vous, c'est nous. Il existe 8 conseils de quartier dans le 18^e, M18 a décidé d'interviewer 2 personnes assez différentes mais totalement impliquées dans leurs projets, leurs quartiers et leurs arrondissements.

Tout d'abord Michel, monsieur élégant l'esprit très cartésien, retraité surbooké comme il aime se nommer ancien, ingénieur mécanique, il se consacre pleinement à ses activités nombreuses qui sont l'animation d'ateliers de jardinage, le syndicat sur 2 immeubles du 18^e et le conseil de quartier.

Gulnar a travaillé dans la communication, elle a monté une association « parenthèse médiation » avec des médiateurs familiaux diplômés d'états, elle veut participer à l'embellissement du cadre de vie dans le 18^e. Elle est parent délégué au conservatoire.



Flashez pour vous inscrire en ligne

Depuis quand êtes vous élus au conseil de quartier ?

Michel : Je suis élu depuis novembre 2009, j'ai été renouvelé en 2013, en juin 2014 j'ai intégré l'équipe d'animation et en septembre, je suis devenu coordinateur du conseil de quartier.

Gulnar : Moi c'est la première fois, j'ai été élue au conseil de quartier lors d'un tirage au sort pour deux places vacantes, d'ailleurs je trouve qu'il y avait un problème de com les années précédentes, on ne communique pas assez sur les conseils de quartiers ; c'est grâce au conservatoire et à la campagne d'affichage que j'ai voulu participer à l'aventure.

Est-ce que vous serez candidat aux prochaines élections ?

Michel : Compte tenu de mes antécédents au conseil de quartier, j'ignore si cela est possible ou non. Je pense que pour être vraiment efficace il faudrait que les conseillers restent 4 ans. Par exemple une fête de quartier ça se prépare 4 mois

en avance. Et puis je n'aime pas le principe d'être tiré au sort.

Aussi je proposerai deux séances dans la Mairie pour faire participer tous les conseils de quartier ;

Gulnar : Oui je me présenterai. Ma candidature a à peine un an, je pense qu'il faut une durée de deux ans minimum pour participer plus efficacement aux projets. Je rejoins tout à fait mon camarade Michel surtout si on veut faire des projets de grande ampleur.

« ACCOMPAGNER DES PROJETS D'INTÉRÊTS COLLECTIFS, C'EST UN ASPECT VRAIMENT CONCRET ET ÇA M'A CONVAINCU DE M'ENGAGER »

Michel

Pourquoi vous vous êtes engagés dans le conseil de quartier ?

Michel : Ça fait 40 ans que je suis dans le quartier, je suis attaché au quartier de Grande Carrière, j'ai voulu m'engager dans mon conseil de quartier car l'élaboration et l'accompagnement de projets d'intérêt collectif m'ont convaincu, c'est cet aspect vraiment concret remarquable dans la charte du 18^e qui m'a convaincu. J'ai aussi la chance d'être retraité, c'est dur d'être mobilisé ...

Vous savez on pourrait venir à la Mairie tous les jours, il y a toujours des réunions mais nous sommes bénévoles et j'admire ceux qui travaillent en plus car être conseillers de quartiers ça prend du temps, vous vous rendez compte si les retraités passent de 63 à 65 ans, il y aura moins de bénévoles.

Gulnar : Moi j'habite depuis 1997 dans le quartier de la Goutte d'Or et j'ai envie de le faire changer ce quartier, il faut revégétaliser et déminéraliser ce quartier, beaucoup reste à faire et je veux un quartier où la mixité prenne, ce qui n'est pas vraiment le cas pour le moment.

Avez-vous un projet dont vous êtes particulièrement fier ?

Gulnar : Le projet qui me vient en tête c'est la goutte fleurie qui a permis de fleurir un ensemble d'immeubles dans le quartier de la Goutte d'Or, ça offre des espaces de respiration, de quiétude, et du dépaysement hors de toute agression urbaine,

le conseil de quartier a dégagé une enveloppe qui a permis d'acheter des pots, des jardinières, du terreau, des plantes aromatiques et des fleurs. Il y a également eu la végétalisation des pieds d'arbres dans la rue Saint-Bruno avec le collectif Magnolias

Michel : nous allons laisser de côté la notion de fierté, remplaçons par le sentiment d'avoir été utile mais je pense au projet avec le Lycée Technologique d'arts appliqués Auguste Renoir (rue Ganneron) les élèves ont créé les affiches (2013-2014) de la fête annuelle du conseil de quartier fête du square carpeaux. Les élèves ont proposé des photos sur le thème du cimetière de Montmartre avec exposition à la fête du square Carpeaux 2014, et début 2015 exposition des photos à la mairie du 18^e.

Que diriez-vous à quelqu'un pour qu'il s'engage au conseil de quartier ?

Michel : : Attention, si c'est pour servir de marchepied pour des ambitions personnelles ou de promotion pour une association il ne faut pas y aller. Si la démarche est désintéressée, avec des idées d'actions concrètes pour l'intérêt commun, le plaisir d'échanger avec d'autres conseillers, on peut s'engager.

Gulnar : Oui, si la personne a envie de participer à la vie de quartier, d'être partie prenante c'est vraiment une belle démarche, il y a beaucoup de belles rencontres, des échanges animés mais toujours constructifs. Le sentiment que l'union fait vraiment la force.

Êtes-vous mobilisé(e) dans le cadre des budgets participatifs ?

Gulnar : Non malheureusement, cela demande une certaine disponibilité et pour le moment, les dates et horaires ne m'ont pas permis de participer aux réunions. Mais dernièrement, j'ai assisté, à une réunion sur le projet des espaces verts sur le métro aérien de barbès à Stalingrad c'est un projet qui m'emballe.

Michel : Oh que oui, le conseil de quartier grandes Carrières / Clichy s'est mobilisé en proposant à aujourd'hui une dizaine de projets. Pour ce qui me concerne j'ai proposé quatre projets notamment le kiosque à livres nomades (on récupère les cabines téléphoniques et on y place des livres) ouvert à tous.



TRIBUNES POLITIQUES

CONFERENCE CLIMAT: LA PLANÈTE EST L'AFFAIRE DE TOUS

En décembre prochain, la France accueillera la Conférence Mondiale pour le Climat, dite COP21. L'objectif de ce rendez-vous est majeur. Il s'agit d'arriver à un accord des 195 pays sur les moyens pour limiter le réchauffement climatique de la planète d'ici 2100. Une prise de conscience la plus large possible est nécessaire, il est possible d'agir à tous les niveaux. Cela nécessite donc un volontarisme politique fort. Le Président de la République porte sur cet enjeu national et internationale. Lors du récent Appel de Manille, il plaçait pour un accord « ambitieux, équitable et universel ».

C'est le sens des actions mises en place à Paris par Anne Hidalgo. Développer la biodiversité est une priorité de l'équipe municipale. Et l'économie circulaire, qui représente déjà 10% des emplois salariés de la capitale, est la preuve de la compatibilité entre innovation et économie durable.

Pour faire face au défi climatique, et pour sortir des discours alarmistes, il est temps de favoriser les imitatives porteuses de sens et de résultats.

Sortons de la culpabilisation et encourageons l'action de tous.

L'appel à projets de la Ville « Tous pour le climat ! » permettra de soutenir à hauteur de 200 000€ des projets s'attaquant au dérèglement climatique en développant une dynamique locale. L'implication des Parisiens passera aussi par des actions de sensibilisation citoyennes, solidaires et culturelles. Le 18^e arrondissement y prendra part, avec la Fête des Vendanges, dont le thème en 2015 sera « Montmartre fête la planète ».

Habitants, associations, entreprises, élus, nous sommes tous concernés, engageons-nous !

Le Groupe des élu-e-s PS, PRG et apparenté(s) : Maya AKKARI, Felix BEPPO, Claudine BOUYGUES, Jean-Bernard BROS, Evelyne DAMS, Philippe DARRIULAT, Jean-Philippe DAVIAUD, Cédric DAWNY, Dominique DEMANGEL, Myriam EL KHOMRI, Afaf GABELOTAUD, Mario GONZALEZ, Didier GUILLOT, Catherine LASSURE, Eric LEJOINDRE, Gilles MENEDE, Michel NEYRENEUF, Caroline NEYRON, Sarah PROUST, Carine ROLLAND, Violaine TRAJAN, Daniel VAILLANT

NON À LA FERMETURE DE L'HÔPITAL BICHAT :

L'hôpital Bichat est en danger. Après des années à dire seuls ce message d'alerte, nos craintes étaient fondées. Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) a rencontré récemment les élu-e-s du 18^e arrondissement. Il nous a confirmé le projet de fusionner les hôpitaux Bichat et Beaujon (situé à Clichy) pour en faire un seul et même hôpital...hors de Paris !

Nous avons demandé : « Mais alors que deviendra l'hôpital Bichat ? » Aucune réponse claire. « Qu'en est-il de la proximité que représente Bichat pour les habitant-e-s du 18^e ? » Ils iront dans les docks de Saint-Ouen ou à Clichy, nous a-t-on expliqué.

« Mais pouvez-vous au moins nous garantir le maintien de la maternité et des urgences sur le site de Bichat ? » Là encore, aucune réponse. L'hôpital Bichat, et à travers lui la qualité et la proximité des soins pour les habitants du 18^e, est donc en danger.

En plus des conséquences désastreuses pour la santé, nous nous opposons fermement à la logique qui conduit à de tels choix de la part du gouvernement et de l'AP-HP, car au cœur de ces projets de « restructurations » se cache en réalité une volonté de faire encore et toujours plus d'économies. Il y a quelques semaines, le premier Ministre a annoncé 3 milliards d'euros d'économies sur la santé, ce qui impliquera notamment 22 000 suppressions de postes par an dans les hôpitaux. Il est plus que temps que cesse cette course de l'austérité qui fait passer les besoins des populations après les exigences de rigueur budgétaire.

Un collectif citoyen de défense de l'hôpital Bichat a vu le jour (collectifbichat@gmail.com). A ses côtés, nous porterons ce refus de la dégradation du droit à une santé digne et de qualité pour toutes et tous. L'Hôpital Bichat doit vivre.

Les élus PCF-Front De Gauche du 18^e arrondissement.

PLU ET BOIS DORMOY : MÊME COMBAT POUR LA QUALITÉ DE VIE ET LA JUSTICE SOCIALE !

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), outil posant les règles d'urbanisme, va être modifié. Enquête et concertation publiques seront lancées au printemps 2015 : il faut les investir pour marquer la ville de nos désirs et la préparer à l'ère post-carbone. Ce PLU devra intégrer la végétalisation d'axes, de quartiers entiers, en façade et sur les toits. Il en va de la qualité de notre cadre de vie.

Ainsi du devenir du Bois Dormoy à la Chapelle : havre de paix et de rencontres indispensables au bien-être, à tout âge et pour tous, dans un quartier qui cumule difficultés sociales, pollution, trafic intense et où seuls 0,6 m² d'espaces verts reviennent par habitant. L'Organisation Mondiale de la Santé en préconise... 10 m² !

La modification du PLU permet sa préservation en changeant de destination cette parcelle prévue pour des logements et des équipements. Nous savons qu'il est possible de penser, avec l'association du Bois Dormoy, à un projet alternatif qui conjugue les besoins et aspirations de tous. C'est une question de justice sociale pour celles et ceux qui ne peuvent accéder à la nature ailleurs qu'en ville.

Ensemble, œuvrons pour une ville où chaque citoyen-ne s'approprie des espaces ouverts et récréatifs, le temps d'un repos. Pour une ville où les espaces publics et privés cohabitent harmonieusement. Pour une rue Hermel où seules les voitures des riverains et des commerces pourraient circuler et les enfants dessineraient leur marelle, en espaces partagés. Pour plus de mobilité douce et moins de pollution dans tous les quartiers.

Ce PLU doit acter les exigences de la transition écologique d'une capitale qui accueille la Conférence internationale pour le Climat en décembre 2015 !

Frédéric BADINA, Galla BRIDIER, Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LORENZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES, Ana VERISSIMO .

Permanence :

Tous les samedis, 10h-12h.

Prise de rendez-vous au : 01 53 41 16 28.

Site : paris18.eelv.fr

VITAL'QUARTIER : POUR DES COMMERCE DE QUALITÉ DIVERSIFIÉS DANS NOS QUARTIERS ET UNE CHARTE DE QUALITÉ POUR L'AVENUE DE CLICHY.

Le 18^e est riche de la diversité de sa population, de l'enthousiasme et de la créativité de ses habitants.

Nous avons demandé au Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris la mise en œuvre de l'opération Vital'Quartier à la Goutte d'Or et à Château Rouge. Idée travaillée avec des associations. Nous souhaitons l'application de ce dispositif réglementaire afin de bénéficier de commerces de proximité diversifiés de qualité mais aussi afin de vivre dans un quartier dans lequel la diversité sociale se réalise dans l'harmonie et le respect de chacun.

Il serait utile de l'étendre dans d'autres quartiers, par exemple celui d'Amiraux Simplon tout en redynamisant La Chapelle et les Portes d'Aubervilliers, de Clignancourt et de Montmartre.

Avenue de Clichy, nous soutenons également l'action d'associatifs qui se sont engagés pour que soit adoptée et appliquée une Charte de qualité.

Elaborée en concertation avec habitants et représentants d'associations, cette Charte établit des règles concernant le stationnement, l'esthétique des magasins, les terrasses ...

Une telle charte pourrait être déclinée et servir de modèle à d'autres rues du 18^e arrondissement.

Ces initiatives sont la marque de l'intelligence collective, du dynamisme et de la volonté de nos concitoyens de s'engager pour servir l'intérêt général. Ils veulent prendre en mains l'amélioration de leur environnement.

Toutes ces énergies doivent être soutenues, encouragées car elles participent de façon déterminante au bien vivre ensemble.

Pierre-Yves BOURNAZEL (président du Groupe), Fadila MEHAL, Christian HONORE, Elisabeth BOYER, Michel LANGLOIS, Martine de BONNEUIL, Pierre LISCIA, Valérie MOUZANUIK, Laurent QUEINNEC élus du Groupe UMP et citoyens indépendants.

Permanence en mairie du 18^e arrondissement tous les vendredis de 13h30 à 15h sans rendez-vous



QUESTIONS D'HABITANTS

Question de Benjamin, 52 ans :
« Expérimentation des équipements sportifs municipaux après 22h »

LA RÉPONSE D'EVELYNE DAMS :



Adjoint au maire du 18^e, chargée des sports, du tourisme et du quartier Amiraux Simplon

L'ouverture des équipements sportifs de 22h30 à minuit a pour ambition de proposer des créneaux sportifs supplémentaires à des associations de confiance. Naturellement, le cadre réglementaire a été soigneusement vérifié pour permettre le transfert partiel de responsabilités.

Le dispositif a fait l'objet d'une démarche progressive et concertée avec une période d'expérimentation : établissement d'une liste de gymnases avec les chefs d'établissement, invitation aux associations, suivi et bilan d'étape.

Pour le 18^e, le gymnase Lepic rue Durantin et une association de tennis de table, l'Association Sportive et Culturelle d'Education Populaire Lepic, ont été sélectionnés.

Le démarrage a eu lieu le 7 novembre dernier. Les responsables associatifs ont été formés par les agents (conditions de fermeture du gymnase, consignes de sécurité), la convention a été signée et un carnet de liaison a été initié.

Cette expérimentation est une réussite et nous préparons donc la prochaine rentrée sportive.

Question de Lola, 25 ans :
« Comment fonctionne l'antenne relais ? »

LA RÉPONSE DE MARKOVIC DOUCHKA :



Adjointe au maire du 18^e Chargée du développement durable, de l'alimentation et de l'environnement

L'installation d'antennes relais est une relation de droit privé entre l'opérateur, locataire d'un espace de toiture et le propriétaire-bailleur du site. La réglementation des antennes relais est régie par la loi, certaines villes ont négocié avec les opérateurs de téléphonie mobile pour obtenir une charte plus avantageuse. C'est le cas de la Ville de Paris (5V/m pour la 3G - 7V/m pour la 4G contre 41 à 61V/m en loi nationale). Cette Charte n'a pas de valeur réglementaire ou obligatoire. Le rôle d'une mairie est d'arriver à l'équilibre entre une couverture numérique suffisante pour que les citoyen(ne)s et la santé publique, précaution d'exposition des habitants aux ondes électromagnétiques. Je souhaite que le seuil d'exposition soit abaissé. Avec la charte, la décision d'implantation ou de modification d'antenne relais revient à la mairie centrale, la mairie d'arrondissement émet un avis facultatif.

Question de Latifa, 45 ans :
« Pourquoi la clinique Marcadet a-t-elle fermé? Quelles conséquences? »

LA RÉPONSE DE DOMINIQUE DEMANGEL :



Conseillère déléguée chargée de la santé, de la lutte contre les toxicomanies et de la caisse des écoles

La fermeture de la clinique Marcadet a en effet été perçue comme assez brusque, par les habitants, les patients mais aussi les salariés.

La liquidation de la société gestionnaire a été prononcée par le juge, le reclassement des salariés se fera dans le cadre d'un plan social dont l'application est suivie étroitement par la Mairie du 18^e.

Les conséquences pour les patients du 18^e sont finalement moindres car le groupe privé avait réduit progressivement ses activités et seules des interventions ophtalmologiques y étaient effectuées.

Par ailleurs, nous travaillons d'ailleurs, avec la Ville de Paris, à faciliter les modalités d'installation des médecins libéraux, afin d'augmenter l'offre de soins pour répondre aux besoins du 18^e.

Le nouvel acquéreur va ouvrir après travaux un EPHAD établissement pour personnes âgées médicalisé de 90 places

Vous aussi, posez vos questions

/Mairie18e
 @Mairie18Paris
 mairie18@paris.fr



MAIRIE PRATIQUE

Mairie du 18^e

18^e
MAIRIE

01 53 41 18 18
1, place Jules Joffrin
75877 PARIS cedex 18
M° Jules Joffrin, ligne 12
Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus
Stations Vélis N° 18025, 18021, 18030, 18016

> Service enfance

Rez-de-chaussée haut

Pour le Relais Info Famille (RIF) : horaire spécifique le jeudi 14h-19h30

> Service Élections

Rez-de-chaussée haut

> Service État-Civil

2^e étage, aile B, Bureau 207

Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208

Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

> Service des Affaires Générales

et Recensement de la Population

3^e étage, aile B, Bureau 310

> Caisse-Régie

1^{er} étage, aile B, Bureau 103

Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

> Caisse des Écoles

Rez-de-chaussée haut

> Antenne logement

1^{er} étage, aile B

Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement.

Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social.

www.demande-logement-social.gouv.fr

> Tribunal d'instance

Greffes du tribunal : Rez-de-chaussée, aile A

Tél : 01 49 25 83 25

(appel jusqu'à 16h)

Lundi et vendredi : 9h-12h30

et 13h30-16h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h

Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A

Tous services

Lundi - vendredi : 8h30 à 17h

Jeudi : 8h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h30

(Uniquement le service état-civil pour les déclarations de naissance et de décès)

PERMANENCES DU
MÉDIATEUR DE LA VILLE AU
CENTRE SOCIAL
« LA MAISON BLEUE »

Une nouvelle permanence du médiateur de la Ville a ouvert ses portes au centre social « La Maison bleue » situé 24 avenue de la Porte Montmartre.

Cette nouvelle permanence a lieu tous les jeudis de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous au 01 53 09 24 38.

La médiation est un outil efficace, de proximité pour les habitants du 18^e qui sont confrontés à un litige ou à des difficultés persistantes avec un service de la Ville.



PORTRAIT

Pap NDIAYE, historien renommé, spécialiste de la question Noire aux Etats-Unis et en France, professeur chercheur à Sciences Po, nous fait l'honneur d'être en portrait de ce numéro du M18.

Riverain durant 10 ans de la place de la Chapelle, il a quitté le 18^e sans pour autant déserté le Nord Est parisien qu'il affectionne tant puisqu'il vit désormais dans le 19^e.

Il était intervenu en 2010 pour une séance de l'Université Populaire de la Mairie du 18^e sur l'élection de Barack Obama. Il revient cette année, en mai, dans le cadre de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Il nous reçoit avec chaleur et simplicité.

D'emblée nous mesurons sa parfaite connaissance et son indéfectible attachement à la sociologie des 18^e et 19^e : « si différente de celle du centre et de l'ouest, en fait des arrondissements populaires et tellement humains » Sa voix douce et toujours égale s'anime quand il évoque un brin nostalgique le passé du « quartier ferroviaire de la gare

du nord, quartier ouvrier marqué par la révolution industrielle avec alors une forte action industrielle et métallurgique liée au train avant de devenir un quartier délaissé. » Très vite il évoque « ces nombreux quartiers délaissés du Nord Parisiens » et se plait à souligner que l'arrivée de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris a permis en partie un rattrapage avec la création d'écoles, de crèches, d'équipements publics. » Pap NDIAYE, s'il constate la gentrification de l'arrondissement il n'en fait pas pour autant un arrondissement bourgeois. « Le 18^e reste populaire, sa population reste populaire, l'habitat y est avant tout public et hélas le chômage y est bien plus élevé que dans les arrondissements

réellement bourgeois. » Pour notre interlocuteur « Paris reste une ville riche, pas privée de ressources, et si elle continue de compter au Nord notamment des quartiers en grande difficulté on n'y localise pas de ghettos comme dans le 93 ».

Les mots comptent et si nous avons eu dans notre pays de récente polémique, pour Pap NDIAYE

Le 18^e avec beaucoup de mixité ethnique, des populations pâtissent de discriminations ; pour l'obtention d'un emploi par exemple. C'est pourquoi je suis favorable au comptage ethnique qui seul permettrait de mesurer la réalité des faits puis d'en analyser l'évolutivité. Cela permettrait ainsi un meilleur ajustement et une plus grande efficacité des politiques publiques. »

UN MEILLEUR
ÉQUILIBRE SOCIAL DE PARIS
POUR VIVRE MIEUX ENSEMBLE
DANS UNE VILLE
« PASSANTE » ET « FRATERNELLE ».

Et très vite Pap NDIAYE revient à l'arrondissement pour se féliciter de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants depuis les années 2000.

Pour l'avenir du 18^e il décrit deux scénarios possibles : « le premier, négatif verrait croître les écarts entre les

quartiers de l'arrondissement et leurs habitants, les uns se paupérisant, les autres s'enrichissant. Le deuxième, positif verrait l'accentuation des processus redistributifs réduire les écarts à l'intérieur de l'arrondissement et entre les arrondissements aussi. »

Et les mains de Pap NDIAYE se mettent en mouvement quand il veut nous faire partager son souhait de constater dans un proche avenir un meilleur équilibre social de Paris pour vivre mieux ensemble dans une ville « passante » et « fraternelle ».

Comment ne pas sortir enrichis de notre rencontre avec cet intellectuel, chercheur passionné, au verbe si didactique et à l'abord si empathique.